

Le secret était facile à garder, car les membres du club passaient leur temps à jouer au billard, au domino et aux cartes; ajoutons qu'ils ne faisaient rien de bon, ni de mal.

Le résultat le plus clair de cette association a été de faire élire Labelle membre du Conseil municipal et de faire battre Chapleau, qui était pourtant alors déjà populaire, par J.-O. Mercier, marchand-épiciier.

Le club servit de refuge, pendant un mois, à l'un des jeunes gens qui, après avoir volé une banque à St-Albans, avaient franchi la frontière et avaient été arrêtés et emprisonnés à Montréal. On sait qu'ils subirent un procès célèbre et qu'ils furent acquittés sur une question de procédure, que de nouveaux mandats furent émis contre eux, à la demande du gouvernement américain, et que, pour ne pas être arrêtés, ils se cachèrent comme ils purent. Ils n'eurent pas de peine à trouver des refuges au milieu d'une population qui était pleine de sympathie pour eux.

Le club Saint-Jean-Baptiste ne fut donc pas sous ce rapport plus coupable que le reste de la population. Mais ses principaux membres voulurent pousser les choses plus loin, lorsqu'ils discutèrent le projet de délivrer les "raiders" avant leur acquittement. Le complot était presque mûr lorsque l'un des conspirateurs reçut une lettre l'avertissant, ainsi que ses compagnons, qu'on les ferait arrêter si on les croyait sérieux.

Labelle a été le chef des jeunes conservateurs qui, sur la question de Confédération, jugèrent à propos de se séparer de leurs chefs, et il fut l'un des principaux fondateurs de l'*Union Nationale*.

Il ne s'entendait pas toujours avec Lanctot et se moquait un peu de ses façons d'agir, mais ils furent d'accord pour combattre la Confédération et se porter candidats contre Cartier aux élections générales de 1867. Labelle pour la Chambre locale et Lanctot pour la Chambre fédérale.

J'ai parlé de cette élection dans la biographie de Lanctot.